

ENTRETIEN DU DOMICILE DANS LE RESPECT DU BENEFICIAIRE ET DES REGLES D'HYGIENE

HYGIENE



Nathalie VAN CELST
AMN CONSEIL ET FORMATION



ENTRETIEN DU DOMICILE DANS LE RESPECT DU BENEFICIAIRE ET DES REGLES D'HYGIENE

(Durée : 1 jour (07 heures))

Public

Tout public intervenant auprès de personnes en perte d'autonomie à domicile

Prérequis

Aucun

Objectifs

- Mettre en œuvre des recommandations d'hygiène de base à domicile dans le respect du bénéficiaire
- Intégrer les risques liés à l'absence d'hygiène
- Savoir utiliser les produits d'entretien

Contenu

Le respect du bénéficiaire (habitudes, rythme de vie, attentes)

- Les besoins de la personne en perte d'autonomie
- La communication verbale et non verbale pour une prestation de qualité, l'analyse des besoins du bénéficiaire

Les risques liés à l'absence d'hygiène

- La réglementation
- Prévention du risque infectieux (ou biologique)
- Identification et prévention des dangers propres au domicile

Les règles d'hygiène pour l'entretien du domicile

- Le lavage des mains, la tenue de travail
- L'organisation du travail (chronologie)
- Techniques et règles d'entretien des différentes pièces de vie, tris des déchets
- Les animaux de compagnie : recommandation

Les produits d'entretien

- Définitions, lecture des étiquettes et des sigles
- Choix et entretien du matériel
- Précaution d'emploi et de conservation

AMN Conseil et Formation

19 rue Copernic - 13200 ARLES

N°SIRET : 879 741 387 00028 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 13 18 129 13 auprès de la DIRECCTE PACA

Enregistrée DPC sous le N° : 99BB

04.90.43.96.88 - www.amn-conseil-formation.fr



Méthodes et outils

La formation alterne exposés théoriques, études de cas issues de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation des différentes méthodes et outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle

Mode de validation

Évaluation formative tout au long de la formation.

A l'issue de la formation, nous délivrons au participant une attestation de formation.

Modalités de la formation

Face à face pédagogique : 07 heures, 1 jour

Nombre maximum par session : 10 personnes

Intervenant

L'encadrement de la formation est assuré par un formateur soignant spécialisé dans le secteur du domicile et des risques associés

AMN Conseil et Formation

19 rue Copernic - 13200 ARLES

N°SIRET : 879 741 387 00028 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 13 18 129 13 auprès de la DIRECCTE PACA

Enregistrée DPC sous le N° : 99BB

04.90.43.96.88 - www.amn-conseil-formation.fr



PROGRAMME DE FORMATION
ENTRETIEN DU DOMICILE DANS LE RESPECT DU BENEFICIAIRE ET DES REGLES D'HYGIENE

JOUR 1	
9h00 – 12h30	<p>Ouverture de la formation Présentation du formateur, des stagiaires, recueil des attentes Objectifs de la formation</p> <p>Le respect du bénéficiaire (habitudes, rythme de vie, attentes)</p> <ul style="list-style-type: none">• Les besoins de la personne en perte d'autonomie• La communication verbale et non verbale pour une prestation de qualité, l'analyse des besoins du bénéficiaire <p>Les risques liés à l'absence d'hygiène</p> <ul style="list-style-type: none">• La réglementation• Prévention du risque infectieux (ou biologique)• Identification et prévention des dangers propres au domicile
13h30 – 17h00	<p>Les règles d'hygiène pour l'entretien du domicile</p> <ul style="list-style-type: none">• Le lavage des mains, la tenue de travail• L'organisation du travail (chronologie)• Techniques et règles d'entretien des différentes pièces de vie <p>Les produits d'entretien</p> <ul style="list-style-type: none">• Définitions, lecture des étiquettes et des sigles• Choix et entretien du matériel• Précaution d'emploi et de conservation <p>Bilan de la formation</p>